

De nouvelles ambitions pour les sites de mémoire et Madine

Le tourisme de mémoire est la première motivation de visite de la destination «Meuse», notamment sur les sites autour de Verdun, et le moteur de l'emploi touristique du département. En 2014, les commémorations de la Grande Guerre dopent la fréquentation. Mais l'enjeu, à l'image de la demande de classement à l'Unesco, est bien de continuer à susciter l'intérêt et d'attirer les visiteurs quand l'effet centenaire sera retombé. Le cadre naturel est l'autre atout du département. Il séduit la clientèle des pays proches, Allemands, Belges et Néerlandais. Le renouveau entamé de Madine vise à transformer la base de loisirs en outil d'un nouveau développement, touristique et économique, au cœur de la Grande Région.

Chantal Cartau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine

Avec ses larges espaces naturels et forestiers, son relief de côtes, ses plans d'eau, le département de la Meuse offre aux visiteurs un cadre champêtre propice à la détente, mais aussi un cadre de mémoire et de recueillement dans ce qui fut il y a un siècle une terre de conflits.

Jusqu'à 1 450 emplois en juillet-août

En 2011, le tourisme est à l'origine de 1 072 emplois dans la Meuse, soit 861 équivalents temps plein (ETP). Ces emplois se situent surtout dans les secteurs de l'hébergement (36 %), du patrimoine et de la culture (16 %) et du commerce de détail (14 %), alimentaire surtout.

L'emploi touristique est à son plus haut (1 450 emplois) en juillet et en août, mois durant lesquels le secteur des cafés-restaurants double quasiment ses effectifs par rapport à sa moyenne de l'année, alors qu'il enregistre un creux à moins de 850 emplois en janvier-février.

Malgré tout et suivant les mois de l'année, l'emploi lié au tourisme ne dépasse pas 2,0 % à 2,5 % de l'emploi total du département.

Sur le territoire de Verdun, 3,1 % des emplois sont touristiques (1). Parmi ces emplois, 20 % concernent le secteur de la culture et du patrimoine, confirmant l'importance du tourisme de mémoire comme moteur de l'emploi touristique sur ce territoire.

Les emplois touristiques se distinguent des autres emplois de la Meuse par une proportion plus marquée de non-salariés (19 %, contre 14 %), de femmes (58 %, contre 46 %), d'employés (58 %, contre 32 %) et de temps partiels (30 %, contre 18 %).

Le salaire horaire moyen est de 9,90 euros net. Il est de 8,60 euros net dans la restauration, de 9,00 euros net dans l'hébergement, et de 11,60 euros net quand il s'agit

d'activités liées au patrimoine et à la culture, en raison d'une plus forte proportion de cadres.

Les travailleurs les plus jeunes, 36 ans en moyenne, travaillent dans la restauration, mais le secteur souffre de difficultés à recruter des apprentis et à garder ses salariés. Dans les activités liées au patrimoine et à la culture, la moyenne d'âge est de 42 ans, et près de 40 % des personnes auront cessé leur activité d'ici 2020. Enfin, le secteur de l'hébergement représente un autre défi. Le nombre d'hôtels à reprendre est assez élevé, et le potentiel de chambres dans ce type d'hébergement tend à se réduire.

Fréquentation des sites de 1914-1918 : l'effet centenaire

Le tourisme de mémoire sur les sites de bataille de la Première Guerre mondiale est une spécificité de la Meuse. En effet, on recense sur le département 82 sites mémoriels dont 4 musées, 50 nécropoles et 28 sites témoins.

Autour de Verdun se trouvent notamment les lieux parmi les plus fréquentés de Lorraine : l'ossuaire et le fort de Douaumont, le fort de Vaux, la citadelle souterraine de Verdun, le mémorial de Verdun (2).

Au cours des dernières années, le tourisme de mémoire était toutefois atteint d'une certaine érosion, le grand public semblant plus intéressé par le divertissement offert par les parcs à thèmes et de loisirs.

Toutefois, en 2014, année marquée par les commémorations autour du centenaire, le département de la Meuse s'est engagé, avec les autres territoires concernés par la ligne du front ouest de la Première Guerre mondiale et Atout France, l'opérateur touristique de l'État, à mener des actions permettant d'optimiser l'accueil sur cette thématique et à valoriser l'offre touristique

auprès des professionnels et de la presse internationale, dans le cadre du contrat de destination «Centenaire de la Grande Guerre». Ce contrat a pour objectif d'accroître les flux touristiques et les retombées économiques sur les territoires concernés, mais aussi d'améliorer la qualité de l'accueil et de renforcer l'attractivité de la France sur les marchés étrangers.

En 2014, le spectacle «Des flammes à la lumière» a connu sa meilleure fréquentation depuis sa création, laquelle a eu un impact positif sur la fréquentation hôtelière. Le nombre d'entrées global des sites de mémoire a atteint le chiffre de 866 000 visiteurs, soit 280 000 de plus qu'en 2013. Cette augmentation est d'autant plus importante que les fréquentations de 2013 intégraient les 73 000 entrées du Mémorial de Verdun, site fermé en 2014.

La clientèle internationale habituelle (Allemands, Néerlandais, Belges) était au rendez-vous, et de nouvelles nationalités de visiteurs ont pu être remarquées (Suédois, Irlandais et Suisses), et également d'autres visiteurs venus de plus loin (Australiens, Néo-Zélandais, Canadiens).

La thématique de la mémoire est le moteur d'une visite dans la Meuse, en séjour ou à la journée. En effet, 67 % des touristes visiteurs et 90 % des excursionnistes ne seraient pas venus sans l'existence des sites mémoriels (source : Atout France, observation touristique Tourisme de mémoire 2011).

Le point d'orgue est attendu pour 2016, car les champs de bataille meusiens ont connu leurs plus âpres combats en 1916.

(1) Le territoire de Verdun correspond ici à la partie centrale de l'arrondissement de Verdun, telle que définie par le Schéma lorrain de développement durable de l'économie touristique 2013/2014.

(2) fermé en 2014 avec réouverture prévue en novembre 2015.

1 Les sites et événements les plus fréquentés de la Meuse (*)

Site ou événement	Commune	Nombre d'entrées			
		2011	2012	2013	2014
Ossuaire de Douaumont	Douaumont	220 000	278 569	244 000	419 151
Fort de Douaumont	Douaumont	97 883	94 225	97 921	170 898
Citadelle souterraine de Verdun	Verdun	92 289	91 765	93 830	136 651
Mémorial de Verdun	Fleury-devant-Douaumont	115 062	110 701	73 020	fermé
Festival "Renaissances"	Bar-le-Duc	49 000	43 000	48 000	nd
Dragées Braquier	Verdun	42 000	nd	nd	nd
Fort de Vaux	Vaux-devant-Damloup	42 249	37 533	40 808	67 833
Basilique d'Avioth	Avioth	26 476	59 190	30 745	43 408
Centre mondial de la Paix	Verdun	6 030	6 434	30 743	62 834
Festival "Musiques et terrasses"	Verdun	nd	30 000	30 000	nd
Base de loisirs du Colvert	Bonzée	nd	nd	27 606	nd
Son et lumière "Des flammes à la lumière"	Verdun	20 090	20 978	21 697	27 800
Musée européen de la bière	Stenay	18 277	19 214	19 752	19 758
Le village des Vieux métiers	Azannes	40 000	33 200	19 676	29 464
Citadelle, musée de la fortification et musée Bastien-Lepage	Montmédy	13 854	13 576	14 459	15 188
Parc de loisirs Forêt Vasion	Sivry-sur-Meuse	12 049	11 369	12 273	11 997
Musée barrois	Bar-le-Duc	9 773	9 317	10 159	10 794
Butte de Vauquois	Vauquois	5 527	5 956	5 789	9 192
Fabrique et musée des poupées Petitcollin	Étain	5 807	6 127	5 478	5 776

(*) sites et événements avec un système de billetterie ou de comptage des entrées

nd : non disponible

Source : Observatoire régional du tourisme

Classement Unesco : une garantie de visibilité internationale

L'association «Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre», créée en 2011, s'est donné pour objectif de monter un dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco des principaux sites de bataille et nécropoles de la guerre 1914-1918. Ce projet englobe une douzaine de départements du nord de la France concernés par l'ancien front dit occidental (par opposition au front russe). À ce titre, le département de la Meuse pourrait compter une vingtaine de sites sur les quelque 70 qui pourraient être candidats. Le dossier devrait être présenté par le ministère de la Culture devant l'Unesco fin 2015-début 2016, pour un classement qui pourrait être déclaré en 2018, année du centenaire de la dernière année de guerre et de l'armistice. Au-delà, il vise à ce que l'intérêt suscité par les commémorations perdure et profite aux sites. Le classement Unesco est en effet une garantie de visibilité internationale et un label pour continuer d'attirer des visiteurs sur les lieux de mémoire quand l'effet centenaire sera retombé.

Madine : pour un nouvel élan touristique et économique

Au sein de la Grande Région (Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie, Lorraine), le département de la Meuse et le site de Madine se trouvent à moins de trois heures de voiture d'une zone de chalandise de plus de 11 millions d'habitants, qui constitue, avec les Pays-Bas, le cœur de cible de la clientèle touristique habituelle du département.

Le renouveau de Madine, entamé en 2013 avec l'investissement de 30 millions d'euros de la Région Lorraine et la participation du Conseil général de la Meuse, du groupement d'intérêt public (GIP) Objectif Meuse et du syndicat mixte d'aménagement du Lac de Madine, porte sur la rénovation et la modernisation du site : réfection de la plage, des aires de pique-nique et du centre hippique, création d'un quai, agrandissement du boulodrome, et surtout réalisation de nouveaux équipements de restauration et de commerce. Cette première tranche de travaux constitue un réinvestissement sur la base de loisirs de manière à relancer la fréquentation, à diversifier les clientèles et à attirer de futurs investisseurs. Le projet de réaménagement de la base prend en compte plusieurs enjeux dont la hiérarchisation des flux et l'amélioration de la circulation des piétons, la hiérarchisation des espaces, la préservation du site ainsi que la diversité des animations. La reconquête du littoral devrait s'accompagner d'investissements privés dans l'hébergement, tout en encourageant les investissements à vocation résidentielle dans le cadre de la construction d'un éco-lotissement. L'objectif est de redonner à la base de loisirs une véritable vocation d'outil de développement touristique, lieu de détente et de loisirs. Mais aussi un outil économique implanté au centre de la région, dans un espace qui inclut également entre autres le pôle aéronautique de Chambley et le musée de Gravelotte.

Le champ de bataille de Verdun labellisé «Forêt d'exception»

L'administration des Eaux et forêts s'est vu confier le reboisement des «zones rouges». Celle de Verdun s'étend sur 100 km². La forêt sanctuaire doit être le lieu de protection et de conservation de la mémoire. En juin 2014, elle est la seconde forêt domaniale de France à obtenir le label «Forêt d'exception». Ce label va contribuer à un programme de préservation et de communication sur ce lieu de notoriété mondiale. Dès 2016, un pôle d'accueil jouxtant le Mémorial offrira aux visiteurs de nombreux services et informations sur la forêt et les sites de la Grande Guerre.